



PAR COURRIEL

Québec, le 21 août 2020

Monsieur Mathieu Grondin
Directeur général
Direction générale de la Capitale et de l'Est du Québec
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est, 14^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
mathieu.grondin@transports.gouv.qc.ca

Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec – Questions complémentaires du
21 août 2020

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, une question à laquelle nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le 25 août prochain à 14 h compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. Selon l'entente conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec, le projet de réseau structurant a été inscrit au secteur « Transport collectif » du Plan québécois des infrastructures 2017-2027 (DA70, annexe 1). Compte tenu de l'importante portion des travaux dédiés à de la voirie (réfection de chaussée, déplacement de conduites et de réseaux techniques urbains, etc.), certaines sections du projet auraient-elles pu se qualifier au titre d'une autre section du Plan québécois des infrastructures, par exemple les secteurs Réseau routier ou Municipalités ? Si oui, lesquelles ?